

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



L'AGORA

HAUT ET FORT !

Longue vie à l'Écho des Patriotes !

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



Dans l'univers des communications dans lequel on vit, il est indispensable de compter sur un chaînon pour faire le lien entre l'organisation et nos quelque 4 300 employés. À cet égard, la parution du premier numéro de *l'Écho des Patriotes* marque un tournant dans la petite histoire de la Commission scolaire. À partir d'aujourd'hui, il existe une publication consacrée et destinée à vous tous, membres de la famille des Patriotes, quelles que soient vos fonctions ou votre lieu de travail.

Nous espérons que ce nouveau journal Web devienne pour vous la référence à privilégier pour connaître, de source sûre, les informations pertinentes issues de la Commission scolaire des Patriotes. Développé et conçu par notre équipe des communications, *l'Écho des Patriotes* se démarque par la qualité de sa présentation graphique et par l'originalité de sa conception axée sur l'appartenance à l'organisation et à son territoire. Ainsi, le panorama des nouvelles englobera trois sections : [le sommet](#) (Conseil des commissaires), [les grands chantiers \(services administratifs\)](#) et [la cour d'école](#) (écoles et centres). Sur le babillard, vous pourrez lire des chroniques sur des membres du personnel ([de profil et de face](#)), des activités de financement pour des causes humanitaires ([le tiroir-caisse](#)) et des projets novateurs en milieu scolaire ([Le Lab](#)).

Ce premier numéro traite de plusieurs sujets d'actualité dont les investissements dans les écoles, la convention de partenariat, un projet d'initiation à la robotique pédagogique et la fête des retraités 2010 tenue le 12 novembre dernier. Deux autres numéros seront publiés au cours de l'année scolaire 2010-2011. À compter de septembre prochain, *l'Écho des Patriotes* paraîtra quatre fois par année.

Nous sommes très fières de cette publication Web qui sera disponible aussi en version imprimable. En espérant vous compter parmi nos fidèles lecteurs pour des années à venir, nous sommes heureuses de souhaiter à *l'Écho des Patriotes* : Longue vie!

— Normande Lemieux

— Directrice générale

— Hélène Roberge

— Présidente



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LE SOMMET

EN PROFONDEUR

Construction de nouvelles écoles – deux demandes en suspens

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES – VOLUME 1 : NUMÉRO 1



L'immeuble du Boisé à Saint-Amable accueillera des élèves du primaire à la rentrée scolaire 2011-2012.

Après cinq ans de décroissance, le nombre de nos élèves va augmenter au cours des cinq prochaines années. En effet, le « mini baby-boom » vécu au Québec depuis cinq ans atteint nos écoles et un nombre accru d'élèves vivront bientôt leur première rentrée scolaire.

Pour l'ensemble des 21 villes de notre territoire, le nombre d'élèves au préscolaire et au primaire augmentera de 9% d'ici octobre 2014. La hausse est toutefois beaucoup plus marquée dans certaines villes.

- À Beloeil / McMasterville, la hausse sera de 32%.
- À Chambly / Carignan, la hausse sera de 20%.
- À Saint-Amable, la hausse sera de 34%.
- À Verchères, la hausse sera de 18%.
- À Saint-Antoine, Saint-Marc, Saint-Charles et Saint-Denis, la hausse sera respectivement de 68%, 20%, 15% et 11%.

Par ailleurs, la baisse des ratios élèves / enseignant, qui commencera à s'appliquer à Saint-Amable dès la rentrée 2011 et qui s'appliquera dans nos autres écoles primaires à compter de la rentrée 2012, fait qu'il y aura moins d'élèves par classe et que nous aurons donc besoin de plus de locaux.

Certaines écoles disposent de locaux excédentaires et pourront faire face à cette hausse.

Par ailleurs, nous disposons de certains édifices qui pourraient accueillir des classes si nécessaire, notamment à Boucherville, Varennes et McMasterville.

Dans d'autres villes, le nombre de locaux disponibles sera insuffisant et il n'y a pas d'autres édifices à proximité pouvant accueillir le surplus d'élèves. Des agrandissements ou de nouvelles constructions devront donc se faire.

Qui finance la construction ou l'agrandissement d'une école?

La Commission scolaire ne dispose pas de budgets pour agrandir ou construire des écoles. Elle doit présenter une demande au MELS, qui vérifie d'abord s'il y a au moins 125 élèves en surplus et si d'autres écoles, dans un rayon de 20 kilomètres, pourraient accueillir ces élèves. Si tel n'est pas le cas, le MELS peut accorder un budget spécial afin d'agrandir une école existante ou pour en construire une nouvelle.

Dans le cas d'une nouvelle construction, la Commission scolaire doit s'entendre avec la municipalité concernée pour que celle-ci lui cède gratuitement un terrain adéquatement situé, afin d'accueillir les élèves dans le but d'en transporter le moins grand nombre possible par autobus scolaire. En effet, le MELS et le ministère des Affaires municipales ont convenu que les villes cèdent gratuitement les terrains nécessaires à la construction d'écoles.

Dans quelles villes a-t-on demandé des écoles?

Au cours des derniers mois, la CSP a présenté des demandes au MELS pour l'agrandissement de l'immeuble du Boisé à Saint-Amable et pour la construction de deux nouvelles écoles à Beloeil et à Carignan.

En juin 2010, le MELS a accepté le projet d'agrandissement de l'immeuble du Boisé au coût de 9,5 millions de dollars. Les travaux sont en cours afin de tripler la capacité d'accueil de cette école et tout sera terminé pour la rentrée 2011.

Nous sommes en attente de réponses pour les deux autres demandes.

La construction demandée pour Beloeil compterait 4 maternelles et 20 classes et pourrait accueillir 456 élèves. Sa construction coûterait environ 12 millions de dollars.

La construction demandée pour Carignan compterait 3 maternelles et 14 classes et pourrait accueillir 390 élèves. Sa construction coûterait environ 9 millions de dollars.

Baisse du nombre d'élèves au secondaire

Les cohortes moins nombreuses qui ont fréquenté nos écoles primaires au cours des cinq dernières années atteignent le secondaire, si bien qu'il y aura une baisse moyenne de 8% du nombre d'élèves dans nos écoles secondaires au cours des cinq prochaines années. Toutes les écoles secondaires verront leurs effectifs baisser, à l'exception de l'école secondaire du Mont-Bruno (hausse de 12%), de l'École d'éducation internationale (stable) et de l'École orientante l'Impact (hausse de 5%).



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LE SOMMET

EN PROFONDEUR

Tous unis pour faire réussir nos élèves

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES – VOLUME 1 : NUMÉRO 1

On a beaucoup parlé au cours des derniers mois de la Convention de partenariat que le MELS a signé avec la CSP et des conventions de gestion et de réussite éducative qui en découlent et qui seront signées dans chaque école et dans chaque centre, après consultation du personnel et adoption par le conseil d'établissement. Il s'agit d'un projet majeur qui interpelle chacun d'entre nous.

Notre but : augmenter la réussite chez nos élèves.

Les constats

D'abord, quels constats faisons-nous au sujet de nos élèves?

- Le taux de diplomation des garçons à la CSP est nettement plus bas que celui des filles : 69,2% versus 84,8%. Une différence de plus de 15%.
- Bien que notre taux de diplomation soit plus élevé que la moyenne du Québec, la proportion de décrocheurs en 4e et 5e secondaire est plus élevée chez nous que la moyenne du Québec.
- Plusieurs de nos élèves abandonnent leurs études, plutôt que de s'inscrire en formation préparatoire au travail (FPT) ou en formation métier semi-spécialisé (FMS), parce que ces voies de formation sont peu connues.
- Bien que la maîtrise de la lecture soit meilleure chez nos élèves que la moyenne des élèves du Québec, nous constatons en 4e et 5e secondaire des écarts, d'une étape à l'autre, pour un même élève, qui questionnent les apprentissages et l'évaluation.
- Au primaire, les résultats en français des garçons sont inférieurs à ceux des filles.
- Le questionnaire *École en santé* nous a permis de constater que dans certains milieux, le comportement des élèves semble préoccupant au niveau de la violence verbale et physique.
- Le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle âgés de moins de 20 ans a diminué au cours des dernières années. Or, il s'agit d'une voie de qualification très intéressante qui n'est pas assez utilisée par nos élèves.

Les cibles et les objectifs

Face à ces constats, quels objectifs nous sommes-nous donnés? Que voulons-nous réussir à faire avec nos élèves au cours des prochaines années?

Cinq grands objectifs ont été fixés.

- Objectif no 1 – Augmenter à 86% le nombre de nos élèves obtenant un diplôme ou une qualification, au plus tard à l'âge de 20 ans.
- Objectif no 2 – Améliorer la maîtrise de la langue française en lecture et en écriture.
- Objectif no 3 – Améliorer la réussite et la persévérance scolaire, notamment chez les EHDAA.
- Objectif no 4 – Améliorer l'environnement sain et sécuritaire, notamment en diminuant la violence verbale et physique dans les établissements.
- Objectif no 5 – Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle âgés de moins de 20 ans, notamment en faisant mieux connaître les programmes que nous offrons et en développant des ententes avec d'autres commissions scolaires qui offrent des programmes différents.

Les moyens pour y parvenir

La Convention de partenariat signée par la Commission scolaire avec la ministre établit les moyens que nous mettrons en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Toutefois, dans chaque école et chaque centre, une convention de gestion et de réussite éducative sera convenue entre le directeur ou la directrice et la Commission scolaire. C'est dans ce document que seront établis les moyens que chaque école et chaque centre mettront en œuvre pour contribuer à l'atteinte de nos objectifs communs. Le personnel de chaque établissement sera consulté à ce sujet et le conseil d'établissement approuvera le projet de convention. Vous serez sollicités afin de participer aux moyens mis en place afin d'atteindre ces objectifs.

Tout au long de l'hiver et du printemps, vous serez interpellés par le directeur ou la directrice de votre établissement au sujet de ce projet important. N'hésitez pas à vous adresser à lui ou elle si vous avez des questions ou des commentaires à ce sujet.



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LE SOMMET

EN PROFONDEUR

Qui sont nos commissaires et que font-ils?

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES – VOLUME 1 : NUMÉRO 1

On en entend parler, mais on ne les connaît pas vraiment. Ils prennent pourtant des décisions qui ont un impact direct sur la vie des écoles et des centres. Qui sont nos commissaires?

Le Conseil des commissaires est composé de 25 commissaires élus, représentant chacun une circonscription du territoire de la CSP. Ils sont élus à tous les 4 ans lors des élections scolaires générales auxquelles peut voter toute la population. S'ajoutent à ces 25 élus, deux commissaires-parents, nommés par le Comité de parents de la CSP.

Le Conseil des commissaires joue à la Commission scolaire un rôle équivalent au rôle joué par l'Assemblée nationale au Québec.

En effet, la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Conseil des commissaires adopte des politiques et des règlements qui encadrent la gestion des affaires courantes de la Commission scolaire. À titre d'exemples, le Conseil des commissaires a adopté les politiques suivantes :

— **Politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les écoles :**

cette Politique établit notamment les critères en vertu desquels on déterminera quel élève fréquentera quelle école, compte tenu du territoire couvert, des locaux disponibles et du nombre maximum d'élèves par classe.

— **Politique sur les contributions financières pouvant être exigées des parents et des usagers :**

cette Politique établit les principes devant guider l'établissement des frais qui peuvent être exigés des usagers pour les services qui n'ont pas à être offerts gratuitement (fournitures scolaires, cafétéria, sorties, service de garde, surveillance du midi, etc.). Ces principes sont l'équité entre les écoles, la transparence et la gestion décentralisée vers chacun des établissements.

— **Politique sur le service aux dîneurs :**

Cette Politique établit notamment le montant maximum de frais pouvant être chargés aux parents des élèves pour le service de surveillance du midi, tant par enfant que par famille. Elle établit également le ratio maximum d'élèves par surveillant.

— **Politique sur le transport des élèves (entrée et sortie des classes) :**

Cette Politique établit notamment les conditions auxquelles un élève a droit (ou non) au transport scolaire.

Les écoles, les centres et les conseils d'établissement doivent respecter et appliquer ces politiques et règlements lorsqu'ils exercent leurs fonctions, tout comme ils doivent s'assurer de respecter les lois et les règlements adoptés par l'Assemblée nationale et le MELS.

Le Conseil des commissaires adopte le budget de la commission scolaire. Par ailleurs, il approuve le budget de chaque école et de chaque centre, après que ce budget ait été adopté par le conseil d'établissement.

Le Conseil des commissaires se réunit quatre mardis par mois, de septembre à juin, pour des séances de travail ou des séances officielles du Conseil. Les séances officielles sont publiques et ont lieu le premier mardi de chaque mois, au siège social situé au 1740 rue Roberval, à Saint-Bruno-de-Montarville.

Chaque commissaire représente la population et les contribuables de l'ensemble de son territoire. Les commissaires sont en poste pour défendre l'éducation publique, communiquer et rendre compte des décisions prises par le Conseil. Contrairement au président d'un conseil d'établissement, le commissaire n'est pas le représentant attitré de l'école de son quartier. Le commissaire est plutôt le représentant des citoyens de sa circonscription à la table du Conseil et il vote sur l'ensemble des dossiers acheminés au Conseil des commissaires.

Le commissaire :

- se tient au fait des préoccupations et des problèmes de son milieu, les soumet au Conseil des commissaires et c'est ensemble que les membres trouvent des solutions;
- informe la population qu'il représente sur les décisions prises par le Conseil;
- sert de lien entre les élèves, les parents et la commission scolaire;
- peut participer, sur invitation, aux séances du conseil d'établissement de l'école, créant des liens avec son milieu. Il est alors sensibilisé à ce qui se passe dans l'école;



LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LE SOMMET

EN PROFONDEUR

Frais de déplacement : modifications à la Politique

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1

Afin de rencontrer les exigences de la loi 20 (loi mettant en oeuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette), le Conseil des commissaires a voté des modifications à la Politique relative aux frais de déplacement et de représentation. En effet, la loi 20 nous oblige, notamment, à réduire de 25% nos frais de déplacement. Elle nous oblige également à réduire de 25% nos frais de formation et nos frais de publicité.

Les modifications sont les suivantes pour les frais encourus le 3 novembre 2010 ou après :

- Réduction du taux d'indemnisation par km parcouru de 0,05\$. Le taux est dorénavant de 0,42\$ par km.
- Seule la distance parcourue en excédent de la distance normalement parcourue pour se rendre à son lieu habituel de travail est reconnue aux fins d'indemnisation.
- Seuls les frais encourus supportés par des pièces justificatives peuvent être remboursés. Ainsi, il n'y a plus d'indemnité pour :
 - un hébergement chez un ami ou un parent (40\$ auparavant);
 - un repas sans facture (5\$ auparavant);
 - pourboires, frais Internet ou interurbains lors d'une nuitée à l'extérieur (10\$ auparavant).

Le formulaire électronique pour réclamer les frais de déplacement tient compte de la date du déplacement pour déterminer le taux applicable. Pour les déplacements après le 2 novembre 2010, le taux affiché à l'écran est toujours de 0,47\$, mais le calcul et le rapport imprimé sont exacts.



LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LES GRANDS CHANTIERS

EN PROFONDEUR

54 millions de dollars investis pour rénover nos écoles en 4 ans

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



D'importants travaux ont été effectués à l'immeuble J.-P.-Labarre à Varennes pour accueillir cette année des élèves d'éducation préscolaire de Saint-Amable.

Au cours des trois dernières années, la CSP a investi 42 millions de dollars afin de rénover ou réaménager ses écoles. Et ce n'est pas fini. L'été prochain, 12 millions de dollars seront dépensés, pour un total de 54 millions de dollars en quatre ans.

Environ 10 millions additionnels s'ajouteront en 2011-2012 et en 2012-2013, soit près de 75 millions de dollars

en six ans.

Ces travaux ont permis jusqu'à maintenant de rénover principalement la structure des bâtiments. Plusieurs toitures ont été refaites, des fenêtres changées, des systèmes de chauffage mis à neuf et des planchers réparés. Bien que ces travaux soient peu visibles au quotidien, ils sont essentiels pour assurer un environnement adéquat et une bonne qualité de l'air dans les écoles.

Par ailleurs, de nombreux autres travaux ont été réalisés afin d'aménager des classes, de refaire des blocs sanitaires, de mettre les issues aux normes, de remplacer des éléments du système électrique ou d'adapter certains édifices aux handicapés.

Du mobilier a également été acheté dans certains cas.

Au cours des prochaines années, les travaux que nous réaliserons permettront de rénover des éléments internes des écoles.

Nous vous invitons à consulter le [tableau PDF](#) pour avoir la liste détaillée des travaux effectués et le montant total investi dans chacune des écoles. Quelques écoles n'apparaissent pas au tableau parce qu'aucun projet de rénovation n'y a été effectué.



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

**SOMMAIRE
AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES**

(2007-2008, 2008-2009, 2009-2010)

Sainte-Marie (144)	REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES	321 000 \$	Résorption 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE - TED	50 000 \$	AMT 2009-10
	PASSAGE PIETONNIER	3 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DES FINIS DES MURS ET PLAFONDS	50 000 \$	AMT
	Sous-total	545 000 \$	
De Salaberry (145)	REFECTION EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX	21 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES QUATRES SALLES DE TOILETTE (002-004-201-204)	63 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES	178 000 \$	Résorption 2008-09
	REMPLACEMENT DES FENETRES - PH 1	218 000 \$	Résorption 2009-10
	REMPLACEMENT DES PLAFONDS DES CORRIDORS	28 000 \$	AMT 2009-10
	RÉFECTION ÉCLAIRAGE - GYMNASÉ	3 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES - PH. II	71 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE NO.007-017	22 000 \$	AMT
	Sous-total	604 000 \$	
Jacques-de-Chambly 146	MISE AUX NORMES DES ISSUES	245 000 \$	Résorption 2009-10
	Sous-total	245 000 \$	
Mère-Marie-Rose (151)	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	4 000 \$	AMT 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	42 000 \$	AMT 2009-10
	RÉFECTION ÉGOUT & AQUEDUC	10 000 \$	AMT (secteur 061)
	OUVERTURE DE CLASSE AMÉNAGEMENT & MOBILIER	5 000 \$	AMT
	Sous-total	61 000 \$	
La Farandole (St-Joseph) (161)	REMPLACEMENT DU PLAFOND DU GYMNASÉ	37 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE & MOBILIER	116 000 \$	AMT 2007-08
	MISE AUX NORMES DES ISSUES	719 000 \$	Résorption 2009-10
	Sous-total	872 000 \$	
Au Fil-de-l'Eau (Hertel) (171)	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	6 000 \$	AMT 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE	11 000 \$	AMT 2007-08
	RÉFECTION DES MARCHES D'UNE CAGE D'ESCALIER	15 000 \$	AMT
	SALLE DE MÉCANIQUE (pompes & contacteurs)	8 000 \$	AMT (secteur 061)
	ACCÈS LOCAL D'ENTRÉE D'EAU DE L'ÉCOLE	15 000 \$	AMT
	Sous-total	55 000 \$	
Au-Fil-de-l'Eau (Desrochers) (172)	REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE	94 000 \$	Résorption 2009-10
	INSTALLER CLOCHE SUR MINUTERIE	2 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	96 000 \$	
De la Pommeraie (173)	RÉFECTION DE TOITURE - BASSINS B1 À B3, A2 À A6	346 000 \$	Maintien 2006-07
	ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR	4 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	2 000 \$	AMT
	INSTALLATION DDC	20 000 \$	AMT
	INSTALLER CABLE CHAUFFANT - PUISARD	4 000 \$	AMT (secteur 061)
	AJOUT DE VARIATEURS DE VITESSE	9 000 \$	AMT (secteur 061)
	REMPLACEMENT D'UNE PORTE EXTÉRIEURE	10 000 \$	AMT
	Sous-total	395 000 \$	
De l'Aquarelle (175)	RÉFECTION TUYAUTERIE DE DRAINAGE PLUVIAL	9 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES TROTTOIRS CIMENTÉS EXTÉRIEURS	4 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES TROTTOIRS CIMENTÉS EXTÉRIEURS (phase I)	4 000 \$	AMT
	INSTALLATION TOILETTE POUR HANDICAPÉ	16 000 \$	Mesure handicapés 2008-09
	RÉFECTION TROTTOIRS CIMENTÉS (PHASE 2)	72 000 \$	AMT 2009-10
	Sous-total	105 000 \$	
Notre-Dame (Pavillon 1) (180)	REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE À L'HUILE	24 000 \$	AMT
	DDC - Chaufferie	4 000 \$	AMT (secteur 061)
	ALARME INCENDIE	16 000 \$	AMT
	AJOUT D'INSONORISATION - LOCAL DE MUSIQUE	14 000 \$	AMT
	RELOCALISATION DES PORTES DU GYMNASÉ	9 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	9 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DES COLONNES EXTÉRIEURES	26 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES	52 000 \$	AMT
	RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE	14 000 \$	Maintien 2009-10
	RENFORCEMENT DE STRUCTURE DE TOITURE	419 000 \$	Maintien 2009-10
	RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE	180 000 \$	Résorption 2008-09
	REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE	115 000 \$	Résorption 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	4 000 \$	AMT 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE - TED	9 000 \$	AMT 2008-09
DDC	4 000 \$	AMT (secteur 061)	
AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL D'APAISEMENT	11 000 \$	AMT	
	Sous-total	910 000 \$	
Notre-Dame Pav. II (181)	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	1 000 \$	AMT 2007-08
	RÉFECTION FENESTRATION & REMPLACEMENT DE PORTES EXTÉRIEURES	177 000 \$	Maintien 2006-07
	RÉFECTION COMPLÈTE DE LA TOITURE	209 000 \$	Résorption 2009-10
	Sous-total	387 000 \$	
le Sablier (191)	REPLACER PANNEAU INCENDIE	3 000 \$	AMT (secteur 061)
	SÉCURISATION & CONTRÔLE DES ACCÈS	11 000 \$	PMU
	PAVAGE	2 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	16 000 \$	
de l'Envolée (192)	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	4 000 \$	AMT 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	4 000 \$	AMT 2008-09
	SÉCURISATION & CONTRÔLE DES ACCÈS	5 000 \$	PMU
	Sous-total	13 000 \$	
du Boisé (193)	CHANGEMENT DE RÉSERVOIR	5 000 \$	AMT (secteur 061)
	SÉCURISATION & CONTRÔLE DES ACCÈS	7 000 \$	PMU
	RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES	11 000 \$	AMT 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE - MATERNELLE	166 000 \$	AMT
	Sous-total	189 000 \$	
G.-E.-Cartier (200)	INSTALLATION DES CONTRÔLES D'ACCÈS	3 000 \$	PMU
	MODERNISATION DES CONTRÔLES DDC	9 000 \$	AMT
	Sous-total	12 000 \$	
Pav. St-Basile (210)	REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE	144 000 \$	Résorption 2008-09
	MISE AUX NORMES DES ISSUES	120 000 \$	Résorption 2009-10
	Sous-total	264 000 \$	
Jacques-Rochelleau (211)	TRAPPES D'ACCÈS	21 000 \$	AMT 2007-08
	RÉFECTION DE LA TOITURE	18 000 \$	AMT
	DÉMOLITION PRÉFAB	62 000 \$	AMT

**SOMMAIRE
AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES**

(2007-2008, 2008-2009, 2009-2010)

	REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE	294 000 \$	Résorption 2009-10
	Sous-total	395 000 \$	
De La Chanterelle (212)	REMPLACEMENT DES PORTES DU GYMNASÉ	10 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE - mobilier	1 000 \$	AMT 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE (MOBILIER)	3 000 \$	AMT 2009-10
	INSTALLATION DDC	26 000 \$	
	Sous-total	40 000 \$	
de la Mosaïque (213)	RESTAURATION DE L'AIRE GAZONNÉE	10 000 \$	AMT
	MÂT DE DRAPEAU	2 000 \$	AMT (secteur 061)
	BASSIN RETENTION CHAUFFERIE	1 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	13 000 \$	
de Montarville (220)	RÉAMÉAGEMENT DES TOILETTES MIXTES	309 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE (local B201 à B203)	42 000 \$	AMT 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE - TED	12 000 \$	AMT 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	1 000 \$	AMT 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	3 000 \$	AMT 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE	60 000 \$	AMT 2008-09
	RÉFECTION DU CHAUFFAGE	37 000 \$	AMT (secteur 061)
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	1 000 \$	AMT 2009-10
	PAVAGE	1 000 \$	AMT (secteur 061)
	ISOLATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE	15 000 \$	AMT
	Sous-total	481 000 \$	
Albert-Schweitzer (223)	OUVERTURE DE CLASSE	22 000 \$	AMT 2007-08
	REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE VENTILATION	17 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES	62 000 \$	AMT
	Sous-total	101 000 \$	
Mgr-Gilles-Gervais (224)	REMPLACEMENT DE 2 PORTES PLIANTES - Phase 1	22 000 \$	AMT
	REPLACER TOUT LE REVÊTEMENT AU SOL	29 000 \$	AMT
	REPLACER DEUX PORTES PLIANTES	22 000 \$	AMT
	REVÊTEMENT DE SOL	29 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DU PAVAGE	32 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DE LA TOITURE - A7, A8, C1, C2	104 000 \$	Maintien 2006-07
	RÉFECTION DE LA TOITURE - A1 à A6, B1, B2	627 000 \$	Maintien 2007-08
		251 000 \$	Maintien 2008-09
	REPLACER TOUT LE REVÊTEMENT AU SOL	53 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DE 2 PORTES PLIANTES - PHASE 2	21 000 \$	AMT
	PAVAGE	4 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	1 194 000 \$	
Saint-Charles (230)	RACCORDEMENT AU RÉSEAU MUNICIPAL	3 000 \$	AMT
	REFAIRE FENESTRATION COMPLÈT	279 000 \$	Maintien 2007-08
	REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE	83 000 \$	Résorption 2009-10
	RACCORDEMENT AU RÉSEAU MUNICIPAL	31 000 \$	AMT 2009-10
	REPLACER PORTE EXTÉRIEUR	3 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	399 000 \$	
Saint-Denis (240)	RÉFECTION DE LA TOITURE - BASSINS B1, B2 et B4	153 000 \$	Maintien 2006-07
	REMPLACEMENT SYSTÈME ALARME-INCENDIE	58 000 \$	Résorption 2009-10
	AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE - AVANT DE L'ÉCOLE	50 000 \$	AMT
	Sous-total	261 000 \$	
de Bourgogne (243)	RÉFECTION DE LA TOITURE - PH. II	264 000 \$	
	REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE PH. II	137 000 \$	Maintien 2009-10
	Sous-total	401 000 \$	
de l'Amitié (245)	REMPLACEMENT SYSTÈME ALARME-INCENDIE	64 000 \$	Résorption 2009-10
	RÉAMÉNAGEMENT PORTIQUE AVANT	31 000 \$	AMT
	Sous-total	95 000 \$	
Des Trois-Temps 250	MODIFIER LES RACCORDS AU RÉSEAU	106 000 \$	AMT 2009-10
	Sous-total	106 000 \$	
L'Arpège (270)	PLAFOND - GYMNASÉ	1 000 \$	AMT (secteur 061)
	REMPLACEMENT SYSTÈME ALARME-INCENDIE	55 000 \$	Résorption 2009-10
	INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE	52 000 \$	PMU
	PAVAGE	12 000 \$	AMT (secteur 061)
	DRAINAGE ET PAVAGE DE LA COUR D'ÉCOLE	40 000 \$	AMT
	Sous-total	160 000 \$	
Le Rucher (271)	RÉAMÉNAGEMENT CLIMATISATION - CLASSE	3 000 \$	AMT
	CLIMATISATION - CLASSE	9 000 \$	AMT (secteur 061)
	FERMETURE DES PORCHES	50 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	62 000 \$	
Aux-Quatre-Vents (272)	AMÉNAGEMENT POUR SATELLITE INFORMATIQUE	8 000 \$	AMT
	RÉFECTION PARTIELLE TOITURE - PH. I	267 000 \$	Maintien 2009-10
	RÉFECTION PARTIELLE TOITURE - PH. II	342 000 \$	Maintien 2009-10
	AMÉNAGEMENT ACCESSIBILITÉ POUR HANDICAPÉS	66 000 \$	Mesure handicapés 2008-09
	RENFORCEMENT DE STRUCTURE ET TRAVAUX EN SOUS-ŒUVRE	225 000 \$	Résorption 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	1 000 \$	
	PAVAGE	7 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	916 000 \$	
Arc-en-Ciel (273)	RÉFECTION DE TOITURE - BASSINS A1 et D2	163 000 \$	Maintien 2006-07
	PAVAGE	2 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	165 000 \$	
Du Moulin (274)	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	12 000 \$	AMT 2007-08
	INSTALLER UNE TABLE À LANGER	2 000 \$	Mesure handicapés 2008-09
	INSTALLATION DDC	20 000 \$	AMT
	Sous-total	34 000 \$	
du Grand-Chêne (275)	DRAINAGE AGRICOLE	2 000 \$	AMT (secteur 061)
	AMÉNAGEMENT CLASSES TED - MOBILIER	2 000 \$	AMT 2009-10
	Sous-total	4 000 \$	
Marie-Victorin (281)	PALIER À L'ENTRÉE PRINCIPALE	33 000 \$	AMT
	RÉFECTION FINI PLANCHER	31 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DES UNITÉS DE VENTILATION	77 000 \$	AMT
	RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES	38 000 \$	AMT
	RÉFECTION ESCALIER EXTÉRIEUR	7 000 \$	AMT (secteur 061)

**SOMMAIRE
AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES**

(2007-2008, 2008-2009, 2009-2010)

	REPLACEMENT D'UNE UNITÉ CVAC	141 000 \$	Résorption 2009-10
	CONTRÔLE DES ACCES (PMU)	3 000 \$	PMU
	REPLACER PANNEAU ALARME-INCENDIE	4 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	334 000 \$	
Les Marguerites (282)	RÉFECTION DE TOITURE C3, C6	176 000 \$	Maintien 2007-08
	RÉFECTION DES PLAFONDS DES PRÉAUX	25 000 \$	AMT
	Sous-total	201 000 \$	
La Roseraie (283)	DDC - REMPLACEMENT GENTEC	14 000 \$	AMT (secteur 061)
	REPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES	45 000 \$	AMT
	RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE (A2, A3, B1 & B2)	194 000 \$	Résorption 2009-10
	Sous-total	253 000 \$	
de la Source (284)	REAMENAGEMENT DE CLASSE DE MATERNELLE	1 000 \$	AMT 2007-08
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	3 000 \$	AMT 2009-10
	CHANGER PANNEAU INCENDIE	5 000 \$	AMT (secteur 061)
	MODERNISATION DES CONTRÔLES DDC	10 000 \$	
	Sous-total	19 000 \$	
du Carrousel (286)	DÉLIMITATION DE LA ZONE LOISIRS	6 000 \$	AMT
	AMÉNAGEMENT CLASSES TED	38 000 \$	AMT 2009-10
	RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX 109	8 000 \$	AMT 2009-10
	RÉAMÉNAGEMENT BUREAU DE LA DIRECTRICE	2 000 \$	AMT 2009-10
	Sous-total	54 000 \$	
Ludger-Duvernay (290)	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	59 000 \$	AMT 2007-08
	RELOCALISATION COMMUTATEUR	1 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DE TOITURE - BASSINS A5-A6, A1, A2, A7	113 000 \$	Maintien 2006-07
	RÉFECTION DES PLANCHERS ET DES GRILLES DES ENTRÉES	27 000 \$	AMT
	REPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE	144 000 \$	Résorption 2008-09
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	2 000 \$	MT 2009-10
	Sous-total	346 000 \$	
	TOTAL	20 329 000 \$	

SOMMAIRE
AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES
(2007-2008, 2008-2009, 2009-2010)

ÉCOLE	DESCRIPTION DE L'AMÉNAGEMENT	DÉPENSES	TYPE DE FINANCEMENT
Centre d'interprétation de la Traversée (100)	RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES	72 000 \$	AMT
	Sous-total	72 000 \$	
Sec. Polybel (106)	RÉFECTION DE LA TOITURE ET DES MURS (CAFÉTÉRIA)	148 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES PLANCHERS DES DOUCHES	27 000 \$	AMT
	RÉFECTION DRAINAGE PLUVIAL DE LA TOITURE	5 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DES PANNEAUX D'AMIANTE (PISCINE)	48 000 \$	AMT
	RÉFECTION DU PAVAGE	51 000 \$	AMT (secteur 061)
	ENLÈVEMENT DU RÉSERVOIR DES THERMOPOMPES	625 000 \$	Maintien 2007-08
	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	454 000 \$	Labo. 2006-07
	RÉFECTION DU PAVAGE	51 000 \$	AMT (secteur 061)
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	4 000 \$	AMT
	MODIFICATION DU DÉBARCADÈRE	139 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DES VIEUX DDC VERSION V2	60 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE TED	230 000 \$	AMT 2009-10
	PLAFONDS SUSPENDUS	21 000 \$	AMT (secteur 061)
	CLIMATISEUR	13 000 \$	AMT (secteur 061)
	PAVAGE	4 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION TOILETTES FILLES & GARÇONS	10 000 \$	AMT (secteur 061)
	CLÔTURE - SALLE DE MÉCANIQUE	2 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DE PLANCHER - CLASSE C-118	15 000 \$	AMT
	CALORIFUGER LA TUYAUTERIE - SALLE MÉCANIQUE	50 000 \$	AMT
	DÉMANTÈLEMENT PLANCHER DE LA MEZZANINE SALLE MÉCANIQUE	70 000 \$	AMT
RÉFECTION DES SALLES DE DOUCHES (GARÇONS & FILLES) DES GYMNASES	13 000 \$	AMT	
OUVERTURE DE CLASSE - TED - AMÉNAGEMENT	2 000 \$	AMT	
Sous-total	2 042 000 \$		
Marie-Rose (Pav. II) (108)	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	73 000 \$	Mesure labo. 2006-07
	REMPLACEMENT DES FENÊTRES	181 000 \$	Résorption 2008-09
	RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES	15 000 \$	AMT 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE	10 000 \$	AMT 2007-08
	OUVERTURE DE CLASSE - MAISON CLASSE 2010-11	53 000 \$	AMT 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE	10 000 \$	
Sous-total	342 000 \$		
Sacré-Cœur (110)	RÉNOVATION MAJEURE	4 388 000 \$	Maintien 2008-09
	RÉAMÉNAGEMENT - HANDICAPÉS	75 000 \$	Mesure handicapés 2008-09
	RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURE (A2, A3, B1 et bB5 à B8))	100 000 \$	Résorption 2009-10
	RÉAMÉNAGEMENT - CAFÉTÉRIA	169 000 \$	Mesure - cafétéria
	Sous-total	4 732 000 \$	
Secondaire De Mortagne (117)	AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS "VISITEUR" AU GYMNASÉ	60 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES PORTES ET CADRES # 3 & # 4	31 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES MURS DE CLASSE	86 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DU PANNEAU PRINCIPAL	16 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	4 000 \$	AMT 2007-08
	OUVERTURE DE CLASSE (FORMATION PRÉPARATION MARCHÉ DU TRAVAIL)	62 000 \$	AMT 2008-09
	RÉFECTION DE TOITURE BLOC "E", BASSINS E3 et E4	139 000 \$	Maintien 2006-07
	RÉFECTION DE LA CONDUITE DU RÉSEAU INCENDIE	428 000 \$	Maintien 2006-07
	RÉFECTION DE LA FENESTRATION	1 255 000 \$	Maintien 2008-09
	RÉFECTION DE TOITURE	729 000 \$	Maintien 2008-09
	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	750 000 \$	
	REMPLACEMENT DU PANNEAU PRINCIPAL	16 000 \$	AMT
	OUVERTURE DE CLASSE - MOBILIER	62 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DU VOLET D'AIR FRAIS, BLOC E & F	8 000 \$	AMT
	PLAFONDS - FINIS DE MURS	10 000 \$	AMT (secteur 061)
	HOTTE - PROTECTION INCENDIE	4 000 \$	AMT (secteur 061)
	REFAIRE PLANCHER DU GYMNASÉ ET PALESTRE	633 000 \$	Maintien 2007-08
	REMPLACEMENT PLANCHER & ISOLATION PALESTRE	127 000 \$	Résorption 2009-10
PORTES EXTÉRIEURES	659 000 \$	Maintien 2009-10 & AMT	
POSTE DE COORDINATION SUBSTITUT	6 000 \$	PMU	
REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE	50 000 \$	AMT	
REMPLACEMENT DE L'AIR CLIMATISÉ	12 000 \$	AMT	
Sous-total	5 147 000 \$		
Marquerite-Bourgeois (119)	AMÉNAGEMENT - CENTRE DE DOCUMENTATION	23 000 \$	
	RÉNOVATION MAJEURE	446 000 \$	Maintien 2008-09
	Sous-total	469 000 \$	
Secondaire le Tremplin (140)	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	74 000 \$	
	Sous-total	74 000 \$	
Secondaire de Chambly	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	234 000 \$	
	AMÉNAGEMENT - PISTE D'ATHLÉTISME	118 000 \$	AMT
	MODERNISATION DES CONTRÔLES DDC	25 000 \$	AMT 2009-10
	PANNEAU DE CONTRÔLE DDC	17 000 \$	AMT (secteur 061)
	MODERNISATION DES CONTRÔLES D'ÉCLAIRAGE	10 000 \$	
Sous-total	404 000 \$		
CFR (1400 Industriel, Chambly) (148)	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	261 000 \$	
	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	155 000 \$	AMT
	Sous-total	416 000 \$	
École d'éducation internationale (162)	RÉFECTION DES TROTTOIRS ET DU DRAINAGE	4 000 \$	AMT
	CLÔTURE MITOYENNE	1 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DE TOITURE	463 000 \$	Maintien 2006-07
	RÉFECTION DE TOITURE	361 000 \$	Maintien 2007-08
	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	554 000 \$	
	SÉCURISER LE DÉBARCADÈRE DES AUTOBUS	9 000 \$	
	RELOCALISER LES CONTENEURS À DÉCHETS	21 000 \$	
	REMPLACEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE ET DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE PRINCIPALE	26 000 \$	Maintien 2009-10
	PAVAGE	15 000 \$	AMT (secteur 061)
	REMPLACER PORTE-CAGE D'ESCALIER A1	3 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION DE LA TOITURE	63 000 \$	Maintien 2009-10
	GROUPE ÉLECTROGÈNE	289 000 \$	Maintien 2009-10
	INSTALLATION DDC. BLOC A	35 000 \$	AMT
	REMPLACER UNITÉ DE VENTILATION DE LA BIBLIOTHÈQUE	21 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DU DRAINAGE DES ÉVIERS	9 000 \$	AMT
Sous-total	1 874 000 \$		
	TRANSFORMATION LOCAL DE BOUCHERIE-PHASE 2	75 000 \$	AMT

SOMMAIRE
AMÉNAGEMENTS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES
(2007-2008, 2008-2009, 2009-2010)

ÉCOLE	DESCRIPTION DE L'AMÉNAGEMENT	DÉPENSES	TYPE DE FINANCEMENT
Secondaire Ozias-Leduc (174)	DEBARCADÈRE - LIGNAGES ET CLÔTURES	19 000 \$	AMT
	RÉFECTION PLAFOND A LA PALESTRE & GYMNASE	4 000 \$	AMT
	RÉFECTION DOUCHES & VESTAIRES - FILLES & GARÇONS	3 000 \$	AMT
	CONTRÔLEUR DDC	13 000 \$	
	RÉFECTION DE TOITURE - COUPOLE C-1	124 000 \$	Maintien 2006-07
	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	323 000 \$	
	RÉFECTION DOUCHES VESTIAIRES FILLES/GARÇONS	115 000 \$	AMT
	RÉFECTION PLAFOND PALESTRE ET GYMNASE	316 000 \$	AMT
	CHANGER LES PORTES AVANT ET ARRIÈRE	118 000 \$	AMT 2009-10
	RÉFECTION DE LA SCÈNE DE LA SALLE POLYVALENTE	12 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DU PANNEAU DDC V2	24 000 \$	AMT
	MISES AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE GAZ DES LABORATOIRES	29 000 \$	AMT
	MISE AUX NORMES - PHASE II	6 000 \$	PMU
	MISE EN CONFORMITÉ (ÉLECTRO-AIMANTS)	68 000 \$	AMT TERMINÉ 2010-11
	AJOUT D'UNE PORTE D'ACCÈS	2 000 \$	AMT 2009-10
	OUVERTURE DE CLASSE - MACHINE OUTILS 2010-211	12 000 \$	AMT 2009-10
RÉSEAU DE GLYCOL PERMANENT POUR LES TOURS DE REFROIDISSEMENT	17 000 \$	AMT	
OUVERTURE DE CLASSE-SCIENCES & TECHNO.	87 000 \$	AMT	
	Sous-total	1 367 000 \$	
Secondaire François-Williams (190)	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	281 000 \$	
	SÉCURISATION & CONTRÔLE DES ACCÈS	14 000 \$	PMU
	RACCORDEMENT SANITAIRE AU RÉSEAU	34 000 \$	AMT 2009-10
	Sous-total	329 000 \$	
Centre des services alternatifs (222)	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES	5 000 \$	
	IMPERMÉABILISATION FONDATION ET MISE AUX NORMES DES I	253 000 \$	Maintien 2009-10
	RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE	30 000 \$	Maintien 2009-10
	ENVELOPPE ARCHITECTURALE	253 000 \$	Maintien 2009-10
	Sous-total	541 000 \$	
Secondaire du Mont-Bruno (225)	REPLACER HUMIDIFICATEUR	17 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DES CADRES DE PORTES (PISCINES)	24 000 \$	AMT
	REPL. SURFACE D'ÉCHANGE DE LA TOUR D'EAU	3 000 \$	AMT
	REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS	366 000 \$	Maintien 2005-06
	RÉPARATION DE LA TOITURE	11 000 \$	
	PLAFOND ET FINIS DES MURS	6 000 \$	
	PORTES D'ISSUE	6 000 \$	
	RÉFECTION DE TOITURE C2, C8, C9, A5, A6, A2-1, A2,2 D3-1,D3-2	922 000 \$	Maintien 2006-07
	ALIMENTATION POUR REFROIDISSEMENT	5 000 \$	AMT (secteur 061)
	ANCIEN LABO. AMÉNAGEMENT	6 000 \$	AMT (secteur 061)
	"PLOT" POUR PISCINE	5 000 \$	AMT (secteur 061)
	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	306 000 \$	
	REPLACER HUMIDIFICATEUR	214 000 \$	AMT
	RÉFECTION DES JOINTS DE TUILLES DANS LA PISCINE (COULIS)	21 000 \$	AMT
	INSTALLATION DE VARIATEUR DE VITESSE	25 000 \$	AMT
	AMÉNAGEMENT ATELIERS MACHINE-OUTILS-ARTS PLASTIQUES	219 000 \$	AMT 2009-10
	AMÉNAGEMENT DU LOCAL D-141	25 000 \$	
	SERRURE INTÉRIEURE	6 000 \$	AMT (secteur 061)
	REPLACER PANNEAU INCENDIE	17 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION PLANCHERS-VESTIAIRES	366 000 \$	Résorption 2008-09
	REMPLACEMENT SYSTÈME ALARME-INCENDIE	265 000 \$	Résorption 2009-10
	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE SUR GÉNÉRATRICE	3 000 \$	PMU
	OUVERTURE DE CLASSE (MOBILIER)	1 000 \$	AMT 2009-10
	ÉCLAIRAGE - GRADIN	3 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFEC. TUYAUTERIE POMPES CHAUFFAGE	6 000 \$	AMT (secteur 061)
	PRISE D'AIR - COMPRESSEUR - HUMIDIFICATEUR	3 000 \$	AMT (secteur 061)
REMPLACEMENT DE L'AIR CLIMATISÉ	12 000 \$	AMT	
	Sous-total	2 863 000 \$	
Secondaire du Grand-Coteau (276)	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	266 000 \$	
	MODERNISATION DES CONTROLES DDC	15 000 \$	AMT
	UNITÉ DE CONTRÔLE DDC	22 000 \$	AMT (secteur 061)
	REPLACER PORTE DE GYMNASE EXTÉRIEUR	1 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	304 000 \$	
Centre formation professionnelle des Patriotes (278)	REFAIRE LE PLANCHER (BOUCHERIE)	45 000 \$	AMT
	SALLE DE RÉUNION CCG	20 000 \$	AMT (secteur 061)
	RÉFECTION FINI PLANCHER - ÉBÉNISTERIE	29 000 \$	AMT (secteur 061)
	AÉROTHERME ANTIDÉFLAGRANT	5 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	99 000 \$	
J.-P.-Labarre (280)	RÉPARATION - INFILTRATION D'EAU AU SOUS-SOL	74 000 \$	AMT
	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	190 000 \$	
	RÉFECTION DE TOITURE	732 000 \$	Maintien 2009-10
	Sous-total	996 000 \$	
Secondaire le Carrefour (285)	AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE	270 000 \$	
	CLIMATISATION DE LA DIRECTRICE ADJOINTE	1 000 \$	AMT
	RECOUVREMENT - RIDEAU DIVISEUR - CAFÉTÉRIA	5 000 \$	AMT (secteur 061)
	DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT	2 000 \$	AMT (secteur 061)
	Sous-total	278 000 \$	
	TOTAL	22 349 000 \$	
	Note 1: Ajouter la dépense reliée à la Mesure - laboratoire pour l'ensemble des écoles au montant de 157 929 \$.		

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LES GRANDS CHANTIERS

EN PROFONDEUR

Recours collectif sur la dyslexie : la qualité du travail de nos employés est reconnue

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES – VOLUME 1 : NUMÉRO 1

Le juge André Roy de la Cour supérieure du Québec a, par un jugement rendu le 13 octobre 2010, rejeté le recours collectif intenté par des parents contre le MELS et cinq commissions scolaires, dont la CSP. La tenue de ce procès a demandé la participation, à titre de témoins, de 10 de nos collègues de l'école Notre-Dame et d'un du Service des ressources éducatives.

Par ailleurs, les principes que la Cour supérieure établit dans ce jugement ont un impact direct sur la façon dont nous devons envisager notre intervention auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage de la lecture, qu'ils soient ou non identifiés comme étant dyslexiques.

Par ce recours, les parents demandaient que les commissions scolaires procèdent au dépistage systématique de la dyslexie chez tous les élèves de maternelle et de 1^{ère} année et qu'une certaine méthode d'enseignement soit utilisée avec les élèves identifiés comme étant dyslexiques. Ils invoquaient que leurs enfants avaient été victimes de discrimination parce qu'ils n'auraient pas reçu les services d'enseignement adéquats et gratuits auxquels leur donne droit la *Loi sur l'instruction publique*.

Suite à un procès de 59 jours, au cours duquel 70 témoins ont été entendus, le juge Roy a rejeté tous les arguments des parents et donné entièrement raison au MELS et aux cinq commissions scolaires. Il a conclu que :

- Les parents demandeurs n'ont pas prouvé que leurs enfants n'avaient pas reçu les services éducatifs et complémentaires gratuits qui doivent être offerts par les commissions scolaires en vertu de la *LIP*.
- Au contraire, la preuve démontre que les enfants ont reçu des services d'adaptation scolaire sur une base personnalisée, en fonction de leurs besoins individuels, en lien avec un plan d'intervention ou une évaluation multidisciplinaire et ce, dès que furent constatées les difficultés d'apprentissage de la lecture. L'école n'a pas attendu que l'élève soit officiellement identifié comme étant dyslexique avant de donner des services.
- Le MELS a, au cours des 10 dernières années, augmenté constamment les sommes consacrées aux élèves HDAA. De plus, les commissions scolaires ont toutes consacré plus d'argent aux élèves HDAA que ce qu'elles ont reçu du MELS.
- À la CSP, c'est plus de 50 millions de dollars qui sont consacrés annuellement aux élèves HDAA.

- La *L/P* ne garantit pas le droit à tous les services de son choix, mais plutôt le droit à des services éducatifs adaptés à l'élève qui souffre d'un trouble d'apprentissage selon ses besoins et ses capacités. C'est ce que les enfants des demandeurs ont reçu.
- Le juge est d'accord avec les experts qui sont d'avis que la lecture est une habileté qui se développe progressivement. Ce n'est donc qu'au terme de deux ans d'entraînement à la lecture qu'il est possible de dire si un enfant a des difficultés d'apprentissage, qui se résorbent, ou s'il souffre d'un trouble ayant un caractère permanent qui peut être de la dyslexie.
- Pour cette raison, le juge est d'avis que le dépistage de la dyslexie en maternelle ou en 1^{ère} année est non désirable, non efficace et il pourrait mener à une suridentification de cas, avec le risque d'étiqueter des enfants qui ne sont pas dyslexiques.
- Au surplus, il n'existe pas au Québec de méthode de dépistage de la dyslexie scientifiquement reconnue.
- Le plan d'intervention est l'outil privilégié pour coordonner l'intervention auprès de l'élève HDAA et ainsi mieux répondre à ses besoins. Il doit donc y avoir concertation entre le directeur de l'école, les parents, l'élève et les intervenants.
- Aucun programme d'intervention unique et spécifique, validé scientifiquement et adapté aux élèves présentant une dyslexie, n'existe à l'heure actuelle au Québec.
- Le juge écrit :

«La preuve ne révèle aucune action ou aucun traitement discriminatoire à l'égard des élèves dyslexiques de la part de la Ministre ou des commissions scolaires. Au contraire, en modulant les interventions rééducatives auprès de ceux-ci en fonction de leurs besoins particuliers et de leurs capacités individuelles, la Politique de l'adaptation scolaire du Ministère, dont se sont inspirées chacune des commissions scolaires, évite une approche catégorielle qui, elle, pourrait être discriminatoire parce que fondée sur une déficience.»

- Au surplus, le juge retient du témoignage des experts entendus que plusieurs enfants dont le cas a été analysé, ne sont pas dyslexiques, puisque leurs difficultés d'apprentissage de la lecture n'ont pas été persistantes dans le temps et se sont résorbées. De plus, ces enfants présentaient tous d'autres difficultés (troubles visuels ou auditifs, problèmes psychologiques, troubles anxieux ou déficit d'attention) susceptibles d'exacerber les difficultés d'apprentissage.
- Le juge conclut comme suit :

«Il ressort de la preuve que les carences nutritionnelles ou affectives, les retards de développement, les troubles de comportement et les déficits de toute nature sont monnaie courante dans les écoles du secteur public du Québec, lesquelles doivent accueillir tous les enfants sans distinction.

C'est à cette réalité que se heurtent quotidiennement les acteurs du milieu scolaire. Le Tribunal a cependant été à même de constater le dévouement, l'implication, le désir de réussir et même l'affection à l'égard des enfants dont ont fait preuve tous les enseignants, les intervenants et les autorités scolaires qui ont témoigné devant lui.»

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LES GRANDS CHANTIERS

EN PROFONDEUR

84 retraités honorés

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



Près de 220 personnes ont participé à la fête des nouveaux retraités tenue le 12 novembre dernier à l'école secondaire Ozias-Leduc.

La Commission scolaire des Patriotes a rendu hommage à 84 retraités le 12 novembre dernier à l'école secondaire Ozias-Leduc. La soirée «Ce soir, j'ai l'âme à la tendresse» s'est déroulée sous le thème de la chanson québécoise. Les membres de la direction générale ont rendu hommage aux retraités qui étaient regroupés en cinq groupes : personnel enseignant du primaire, personnel enseignant du secondaire, personnel professionnel, personnel de

soutien et personnel cadre. Chacun des textes était inspiré d'une chanson québécoise bien connue. Ce super spectacle était animé de main de maître par Martine Forest, directrice de l'école de l'Envolée à Saint-Amable. Les musiciens Martin Bellemare, Christine Tassan et Yvan Belleau ont fait chanter les 218 convives tout au long de la soirée. Soulignons la participation spéciale de Florence Langevin, élève de 4e secondaire de l'école secondaire Ozias-Leduc, qui a magnifiquement interprété la chanson Entre Matane et Bâton-Rouge de Isabelle Boulay. Le comité organisateur était formé de Simone Bouchard, Louis Ricard, Lyne d'Auteuil, Martine Forest, Joseph Atalla, Diane Poudrette et Pierre Laverdure.



©2010 Commission scolaire des Patriotes – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LES GRANDS CHANTIERS

EN PROFONDEUR

Signature de courrier électronique

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES – VOLUME 1 : NUMÉRO 1

Vous recherchez une façon de vous identifier dans vos messages par courriel ? Pour créer une signature de courrier électronique dans les règles de l'art, nous vous proposons consulter le [guide relatif à la signature du courrier électronique](#).



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LA COUR D'ÉCOLE

EN PROFONDEUR

610 élèves courent dans la joie!

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



Plus de 610 élèves provenant de 16 écoles primaires des secteurs de Beloeil, Saint-Basile-le-Grand et Mont-Saint-Hilaire ont participé à la compétition de cross-country tenue au parc Les Salines à Saint-Hyacinthe.

Plus de 610 élèves provenant de 16 écoles primaires des secteurs de Beloeil, Saint-Basile-le-Grand et Mont-Saint-Hilaire ont participé avec passion à la compétition de cross-country tenue pour une cinquième année consécutive au parc Les Salines à Saint-Hyacinthe.

Préparés physiquement et mentalement à relever le défi, les élèves portaient fièrement les couleurs de leur école

pour s'élancer sur l'un des trois parcours offerts sur le site : le volet participatif, 1,5km, le volet compétitif, 2,5km, et le volet élite.

Plus qu'une simple épreuve de cross-country, cette journée consiste en une véritable fête de l'activité physique et du sport. «Il fallait voir les jeunes à la ligne de départ pour saisir tout l'enthousiasme. Ils avaient tous hâte depuis plusieurs jours de participer à cet événement», indique Anne-Marie Loiselle, conseillère pédagogique en éducation physique à la Commission scolaire des Patriotes. «Les élèves qui se donnent à fond sont tous des gagnants. Dans la période de préparation, les enseignants ont insisté auprès des jeunes pour qu'ils se comparent à eux-mêmes et non aux autres. L'important est de s'améliorer et d'avoir du plaisir à courir et à faire de l'activité physique.»

Ce grand rassemblement est organisé par une quinzaine d'enseignants en éducation physique qui font des pieds et des mains pour réaliser ce grand *happening* sportif dans un environnement sécuritaire. Ceux-ci tiennent à remercier les enfants, les titulaires et les parents-bénévoles qui ont fait de cet événement un immense succès.



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LA COUR D'ÉCOLE

EN PROFONDEUR

Expérience symphonique pour une centaine d'élèves!

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



Une centaine d'élèves du primaire et du secondaire de la Commission scolaire des Patriotes ont offert une prestation mémorable lors du concert de Noël mettant en vedette l'Orchestre symphonique de Longueuil.

Une centaine d'élèves du primaire et du secondaire de la Commission scolaire des Patriotes ont vécu une soirée inoubliable lors du grand concert de Noël de l'Orchestre symphonique de Longueuil qui s'est déroulé le 3 décembre dernier à l'église Saint-Matthieu, à Beloeil.

Plus de 600 spectateurs ont été émerveillés par la prestation offerte par les 40 musiciens de l'OSDL et par la très

grande qualité du chœur formé d'élèves provenant des élèves de la Mosaïque, La Farandole, Le Petit-Bonheur, Saint-Mathieu et de la Pommeraie. L'interprétation émouvante des plus beaux chants de Noël a touché le cœur du public.

En deuxième partie, les élèves de la concentration musique de l'école secondaire Ozias-Leduc ont été à la hauteur de leur grande réputation acquise au fil des années dans le milieu scolaire au Québec. Ils ont brillamment relevé le défi en faisant équipe avec l'Orchestre symphonique de Longueuil pour l'interprétation de six œuvres musicales dont quelques extraits du grand classique Casse-Noisette.

L'auditoire, qui a chaleureusement acclamé tous les artistes à la fin du spectacle, a été conquis par cette féerie musicale de Noël. Tous les commentaires entendus à la sortie du concert étaient unanimes sur la réussite de ce grand événement d'envergure.

Pour réaliser cette soirée qui a permis à une centaine d'élèves de partager la scène avec un orchestre symphonique, plusieurs membres du personnel de la CSP ont mis l'épaule à la roue pendant plusieurs mois pour offrir un concert qui restera gravé dans les mémoires longtemps. Félicitations aux enseignants en musique, aux membres du personnel qui ont encadré les élèves ainsi que tout le personnel administratif qui a permis à ce rêve de devenir réalité.



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LA COUR D'ÉCOLE

EN PROFONDEUR

Invitons nos jeunes au travail : une journée enrichissante!

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1

Des élèves de la 3e secondaire des écoles secondaires le Carrefour à Varennes, du Grand-Coteau à Sainte-Julie, Ozias-Leduc à Mont-Saint-Hilaire, François-Williams à Saint-Amable et de l'École d'éducation internationale à McMasterville, ont participé à la journée *Invitons nos jeunes au travail* le mercredi 3 novembre dernier, en accompagnant un parent au travail. Initié dans les écoles par les conseillères d'orientation, ce programme pancanadien qui existe depuis 16 ans a rejoint cette année près de 16 000 élèves à travers le pays. Ce sont 521 élèves de la Commission scolaire des Patriotes qui ont pu, l'instant d'une journée, se familiariser au travail que font leurs parents au quotidien. L'objectif était de développer le sens du travail, d'avoir une meilleure compréhension des responsabilités, des exigences, des attitudes et des comportements en emploi. Les enseignants ont participé au projet en animant une activité préparatoire avant la journée de stage et en invitant les élèves à partager entre eux leur expérience de stage. Merci aux enseignants ainsi qu'à tous les parents qui ont généreusement collaboré au projet. Enfin, merci aux employeurs qui se sont montrés ouverts et réceptifs; un exemple réel de partenariat visant la réussite de nos élèves.

©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LA COUR D'ÉCOLE

EN PROFONDEUR

Le film «Les porteurs d'espoir» couronné en France

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



L'enseignant Dominic Leduc et le réalisateur Fernand Dansereau lors du tournage du film «Les porteurs d'espoir» à l'école La Farandole.

Tourné avec des élèves de 6e année de l'école La Farandole à McMasterville en 2008, le film Les porteurs d'espoir, du réalisateur Fernand Dansereau, a obtenu le Prix du Jury Jeune du Festival du film d'éducation de Évreux en Normandie. Ce prix prestigieux a été remis à messieurs Dominique Leduc et Claude Poudrier, représentants du programme en environnement et en éducation citoyenne du MELS, lors de la cérémonie de clôture qui s'est

déroulée le dimanche 21 novembre 2010.

Produit par l'Office national du film du Canada, ce film rapporte avec sensibilité l'expérience vécue par un enseignant et ses élèves à travers une nouvelle démarche pédagogique qui visait à les préparer à relever des défis environnementaux, à améliorer leur esprit critique, à apprendre à mieux se connaître individuellement et collectivement, tout en tissant des liens entre eux et avec la communauté pour accroître leur désir de s'engager à fond dans un projet de société.

Enseignant en 6e année à l'école La Faradole, Dominique Leduc a été libéré pour une période d'un an afin de lui permettre d'enseigner la méthode recherche-action auprès d'enseignants du primaire et du secondaire à l'échelle du Québec.



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



DE PROFIL ET DE FACE

LE BABILLARD

Les ressources humaines : que font-elles pour vous?

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES – VOLUME 1 : NUMÉRO 1



Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, Geneviève Caron, agent de bureau classe 1, et Nathalie Avon, directrice adjointe

La CSP emploie 4 300 employés répartis dans ses 63 écoles et centres et à son centre administratif.

Or, qui dit « employés » dit aussi, notamment, embauche, paye, avantages sociaux, congés parentaux, accidents de travail, griefs, congés sans traitement, régimes de retraite et fin d'emploi.

Pour accomplir tout ça, 33 de nos collègues oeuvrent au Service des ressources humaines.

Ils s'occupent de la vérification des antécédents judiciaires, de l'embauche, de la rémunération et des avantages sociaux, du perfectionnement, de la gestion de l'assiduité et des accidents du travail et des droits parentaux.

Ils s'occupent de l'application des conventions collectives et de la négociation des sections qui font l'objet d'une

négociation locale. Ils gèrent les relations de travail avec 3 associations syndicales et supportent la direction générale dans ses relations avec l'association des directeurs d'établissement et l'association des cadres.

Ils font les liens avec les organismes externes : MELS, ministères du Revenu (fédéral et provincial), Emploi Canada, Régie des rentes du Québec, SSQ-Mutuelle d'assurance, Régime québécois d'assurances-parentales, CARRA, CSST, CDPDJ, etc.

Ce service exerce également un rôle conseil et de soutien aux directions d'écoles, de centres et de services ainsi qu'aux autres cadres des établissements et du centre administratif, pour l'application des conventions collectives, la gestion et la supervision du personnel, le pairage des stagiaires, ainsi que pour les interventions dans les dossiers particuliers.

Qui fait quoi ?

Direction du service :**Employés**

Deux secrétaires de gestion et une agente de bureau assistent le directeur et la directrice adjointe ainsi que tous les autres cadres du Service.

Responsables

Sylvain St-Jean, directeur et
Nathalie Avon, directrice adjointe

Quelques exemples

1 000 vérifications d'antécédents judiciaires (employés, bénévoles, stagiaires et autres adultes en contact avec les élèves) annuellement

1 400 libérations syndicales (toutes catégories de personnel) annuellement

450 demandes de projets de perfectionnement traitées annuellement

Secteur personnel cadre, paie et avantages sociaux :**Employés**

1 cadre, 1 technicienne et 7 agentes de bureau = 9 personnes

Responsable

Claudine Desnoyers,
coordonnatrice

Quelques exemples

800 nouveaux dossiers de paie ouverts par année

6 000 dossiers actifs

4 500 paies produites à toutes les deux semaines

270 départs à la retraite et rachats de service par année

3 500 relevés d'emploi par année

6 000 feuillets fiscaux par année

125 affichages et mouvements de personnel cadre par année

Secteur enseignant et personnel professionnel :**Employés****Responsable**

3 cadres, 1 technicienne, 3 agentes de bureau et 1 secrétaire = 8 personnes

Dominique Gagnon, coordonnateur

Quelques exemples

770 remplacements long terme en cours d'année

570 comblements de postes et mouvements de personnel lors des 13 séances publiques d'affectations annuellement

Secteur personnel de soutien, manuel, technique et administratif :**Employés****Responsable**

3 cadres, 1 technicienne et 3 agentes de bureau = 7 personnes

Johanne Dufour, coordonnatrice

Quelques exemples

200 affichages de poste annuellement

900 remplacements long terme en cours d'année

460 comblements de postes et mouvements de personnel lors des 3 séances publiques d'affectations annuellement

Secteur droits parentaux et assiduité :**Employés****Responsable**

1 cadre, 1 technicienne et 2 agentes de bureau = 4 personnes

Dominique Gosselin, conseiller en gestion de personnel

Quelques exemples

1 200 demandes traitées annuellement



On aperçoit une partie de l'équipe des ressources humaines qui regroupe 33 membres pour desservir un réseau de 63 établissements.



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](http://www.csp.qc.ca) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LE TIROIR-CAISSE

LE BABILLARD

Collecte de sang : les élèves s'impliquent à Mère-Marie-Rose et au CFR

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



Grâce à la grande participation des élèves de 6e année, la collecte de sang de Héma-Québec de l'école Mère-Marie-Rose à Contrecoeur, tenue le 9 novembre dernier, a attiré 151 donneurs, 11 de plus que l'objectif visé par le comité organisateur. En plus d'avoir été bénévoles lors de cette journée, les élèves ont consacré beaucoup de temps à la préparation de l'événement. Les efforts consacrés à la promotion ont permis d'attirer un nombre inespéré de participants. Félicitations à tous les élèves participants ainsi qu'aux membres du personnel qui ont contribué au succès de cette activité humanitaire à Contrecoeur.

Des élèves de 6e année ont contribué à l'organisation de cet événement.

5e année au CFR

Pour une cinquième année consécutive, une collecte de sang a été organisée au Centre de Formation du Richelieu de McMasterville le 3 novembre dernier. Les élèves du centre de McMasterville ont contribué à l'organisation de cet événement qui a récolté 37 dons de sang. Deux élèves du CFR ont été bénévoles à cette collecte mobile.

Les dons amassés ne provenaient que des élèves et du personnel puisqu'il s'agissait d'une collecte «fermée». Pour la plupart des donneurs, il s'agissait d'une première expérience.

©2010 [Commission scolaire des Patriotes](http://www.csp.qc.ca) - Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LE LAB

LE BABILLARD

Fascinés par la robotique pédagogique!

DE L'ÉCHO DES PATRIOTES - VOLUME 1 : NUMÉRO 1



Les élèves découvrent avec enthousiasme la robotique pédagogique.

Cet automne, des centaines d'élèves dans les secteurs de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville ont plongé dans l'univers fascinant de la robotique. En une journée seulement, ils ont réussi à monter un robot de toutes pièces et à le faire fonctionner en le programmant pour qu'il effectue des actions précises. Ce défi semblait difficile à réaliser pour certains. Mais comment ont-ils fait?

Georges Bourgouin et Nancy Bernard, conseillers pédagogiques à la CSP, pilotent ce projet dont l'objectif premier est d'initier les élèves de 3^e cycle et de 1^{re} secondaire à la robotique pédagogique. Présenté à une vingtaine d'enseignants en juin dernier, le projet a fait l'objet d'une journée complète de formation à la fin août afin de préparer les enseignants à faire vivre l'expérience de la robotique à leurs élèves.

Après une première tournée dans une dizaine de classes, les réactions sont unanimes : les jeunes sont fascinés! «Tout le monde est à son affaire», indique Georges Bourgouin qui a pu témoigner du grand intérêt des élèves, tant des filles que des garçons. «Ils sont tous fiers de leur réalisation. On a pu constater aussi que les élèves qui ont intégré les principes de la robotique le plus rapidement ne sont pas nécessairement ceux qui ont les meilleurs résultats académiques», ajoute Nancy Bernard.

Une journée dans la vie d'un robot

C'est en équipe de trois que les élèves font la découverte des robots. Après avoir compris que ces prototypes réagissent dans l'environnement à partir des commandes qu'on veut bien leur transmettre, ils s'étonnent de voir que leur nouveau petit ami arrive en pièces détachées. Au bout d'une heure de construction, processus au cours duquel fournisseur de pièces, monteur et contrôleur ont conjugué leurs efforts pour assembler le tout avec succès, l'équipe est prête à relever un premier défi, soit de faire avancer le robot d'un point A à un point B sur une distance d'environ un mètre.

Pour ce faire, ils apprennent à utiliser le microcontrôleur du robot, c'est-à-dire, son cerveau. À l'aide d'un logiciel, ils programment les fonctions nécessaires pour faire tourner les roues afin de diriger l'ami au bon endroit. Une fois la ligne droite effectuée, certains s'amuse à lui faire parcourir le trajet aller-retour ou encore le tour d'un carré.



C'est en équipe de trois que les élèves font la découverte des robots.

soigneusement dans la boîte avant la sortie des classes.

Ce projet d'initiation à la robotique pédagogique connaît un tel succès qu'il devrait s'étendre à compter de l'hiver 2011 aux autres secteurs de la Commission scolaire. Pour cette première étape, d'autres conseillers pédagogiques ont contribué à l'accompagnement en classe, soit Danielle Hubert, Yvan Émond et Martin Bellemare. Une nouvelle formation aux enseignants du 3e cycle du primaire et du 1er cycle au secondaire est prévue au cours des semaines à venir.

Par la suite, les élèves apprennent à utiliser les capteurs qui permettent au robot de réagir à son environnement physique ou sonore. «On utilise souvent l'exemple du Bras Canadien ou encore du robot qui explore la surface de Mars ou Jupiter. La robotique permet notamment aux humains d'effectuer des tâches à des distances infranchissables. L'élève doit comprendre que le robot est en quelque sorte son prolongement et que ce sont les capteurs qui lui permettent d'agir efficacement dans son environnement», explique Georges Bourguin.

À la fin de la journée, les équipes présentent leur robot devant toute la classe en précisant les actions qu'il est appelé à effectuer. La vie de l'ami robot sera hélas éphémère puisque celui-ci sera démonté et les pièces replacées



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](http://www.commission-scolaire-des-patriotes.qc.ca) – Tous droits réservés

LE JOURNAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Volume 1 Numéro 1



LE CARRÉ AUX DATES

décembre

10

Journée des droits de l'homme

22 au 4

Période des Fêtes

janvier

31 au 11

Campagne de sécurité sur le transport scolaire (ATEQ)

février

7 au 11

Semaine des enseignants

14 au 18

Journées montréalaises de la persévérance scolaire



©2010 [Commission scolaire des Patriotes](#) – Tous droits réservés